Conseil communautaire - Nantes Métropole - 13 avril 2018

Point 20 : Adhésion de Nantes Métropole à l'association Ville & Aéroport – Désignation d'un

représentant de Nantes Métropole – Approbation

Intervention : Aymeric SEASSAU(Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Avant tout, je voulais apporter toute solidarité du groupe communiste aux Maires qui sont

concernés principalement par ces survols et ces nuisances et qui, nous le savons, n'ont pas

ménagé leurs efforts depuis le départ. D'abord, je me réjouis que celles et ceux qui ont voulu

garder cet aéroport dans l'agglomération adhèrent et se félicitent d'adhérer à l'association qui

traite des aéroports et de leur proximité avec les villes.

Je voulais simplement, puisque là on est sur une délibération à 6 000 euros j'ai envie de dire,

mettre un petit point de vigilance sur le financement de l'ensemble de ce qui va arriver. Il y a un

rapport qui vient d'être remis au Président de la Commission des finances de l'Assemblée

nationale, qui indique le manque à gagner pour notre collectivité. Il est important. Nous n'aurons

pas de clause de retour à la bonne fortune, il y a des opportunités comme vous le savez qui

partent loin de notre métropole avec le maintien de cet aéroport.

Pour ce qui est du financement de l'extension ou des travaux à réaliser sur l'aéroport lui-même,

c'est réglé puisque l'opportunité d'un cofinancement par les collectivités ne se représentera plus

puisqu'il est interdit depuis 2014 par la Commission européenne quand les aéroports ont

dépassé 5 millions de passagers, ce qui est fait, et je vous rappelle les chiffres du trafic : 5,5

millions en 2017, soit 10 ans d'avance sur la Déclaration d'Utilité Publique.

Il y a évidemment les sommes qui nous sont dues, qui nous sont dues à mon sens par l'État, je

les rappelle également : 29,2 millions de financements au concessionnaire, 3,5 millions au

financement du Syndicat mixte aéroportuaire, soit si j'ai gardé quelque chose de mes cours de

maths, bien que j'aie décroché vers la cinquième à peu près, ça fait environ 33 millions, c'est

beaucoup. Nous attendons évidemment ce remboursement.

Ce même rapport indique que le réaménagement de Nantes Atlantique n'est pas susceptible d'accompagner la progression du trafic. Donc vous l'aurez compris : le problème reste entier, il reste posé, et vous aurez compris mon point de vigilance particulier sur la question des financements des aménagements qui sont nécessaires, qui sont nécessaires de manière extrêmement urgente pour protéger les populations, pour moins les exposer au bruit.

Je finirai donc en paraphrasant Didier Quéraud : puisque c'est forcément payé par quelqu'un, vous aurez compris que de notre point de vue, ce n'est pas à cette Métropole de payer l'inconséquence et parfois même je me risque à parler d'incompétence de l'État dans ce dossier dont la gestion a été lamentable de bout en bout, et nous en avons encore la démonstration ces derniers jours.

Je vous remercie de votre attention.